



Comparaison des prix avec la France métropolitaine en 2015 Les prix sont plus élevés de 6,9 % à Mayotte

Pour la première fois à Mayotte, une enquête de comparaison spatiale des prix a été menée en 2015, rejoignant ainsi le dispositif mis en place dans les autres DOM. Cette enquête consiste à comparer, entre différents territoires, les prix de paniers de produits et services représentatifs de la consommation des ménages. Toutefois, la comparaison est plus difficile à Mayotte car la structure de consommation des ménages est encore éloignée de celle constatée en métropole. Par exemple, l'alimentation pèse plus à Mayotte. L'écart de prix mesuré entre Mayotte et la France métropolitaine atteint 6,9 % (hors loyers). Cet écart résulte de deux visions des modes de consommation. Consommer le panier moyen mahorais en métropole coûte 2 % plus cher. À l'inverse, si un ménage métropolitain effectue ses achats habituels à Mayotte, il débourse 16,7 % de plus qu'en métropole. Pour acheter ses produits alimentaires, il doit même payer 42 % plus cher. Les communications et la santé sont également plus coûteux à Mayotte tandis que le coût du transport est proche de la métropole. En revanche certains services, l'eau et l'électricité sont moins chers sur le territoire de Mayotte.

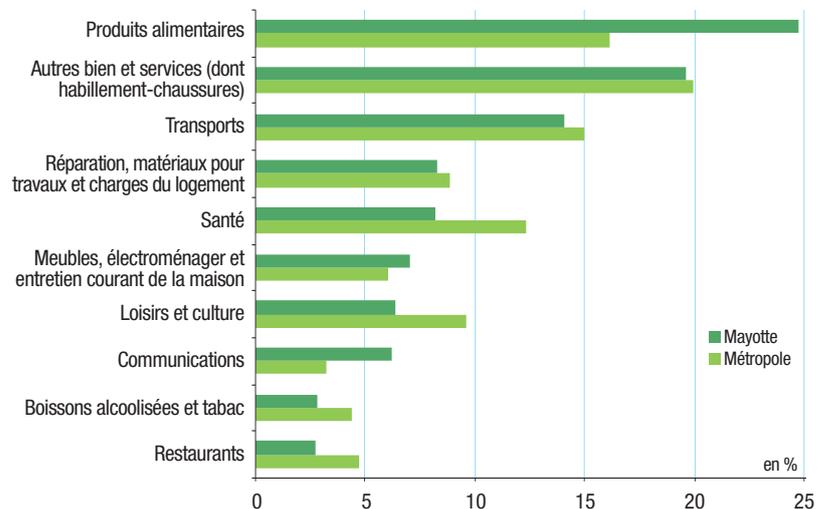
Jamel Mekkaoui, Insee

Le budget de consommation des ménages mahorais augmente rapidement (+ 50 % en euros constants entre 2005 et 2011). Il reste cependant nettement inférieur au reste du territoire français. La consommation des ménages mahorais atteint 52 % du niveau métropolitain et 63 % de celui des autres DOM. Le niveau de vie des Mahorais explique cette faible consommation : 84 % vivent sous le seuil de bas revenu métropolitain et le produit intérieur brut par habitant (7943 € en 2012) est 4 fois inférieur à celui de la métropole.

Les produits alimentaires et les produits de première nécessité pèsent plus dans le budget des ménages mahorais, en lien avec leur faible niveau de vie.

1 Un quart des dépenses des Mahorais consacré à l'alimentation

Poids de chaque type de produits dans le budget en 2015



Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires (hors loyers).

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015.

Les dépenses en produits alimentaires représentent ainsi 25 % des achats de biens et services contre 16 % en métropole (*figure 1*). Les produits alimentaires consommés sont également moins diversifiés. L'alimentation traditionnelle mahoraise se compose principalement de volaille, de riz et de viande bovine qui représentent 38 % des dépenses alimentaires.

Le panier métropolitain coûte 16,7 % plus cher à Mayotte

En 2015 à Mayotte, les prix hors loyers sont 6,9 % plus chers qu'en métropole (*figure 2*). L'écart de prix est une moyenne entre deux visions de la consommation : d'une part, celle d'un ménage métropolitain qui décide d'acheter son panier moyen de biens et services à Mayotte et d'autre part, celle d'un ménage mahorais qui achète son panier en métropole. En effet, les Métropolitains et les Mahorais ont des paniers moyens de biens et services consommés très différents. Les Mahorais consomment par exemple plus de riz et de poulet et les Métropolitains plus de biens et services de loisirs et culture.

En combinant ces deux visions symétriques, l'écart de prix à Mayotte est proche de celui observé à La Réunion (+ 7,2 % hors loyers).

En 2015, un ménage qui consomme un panier métropolitain à Mayotte débourse 16,7 % de plus que s'il l'avait acheté en métropole (*figure 3*). Lorsqu'on prend comme référence le panier métropolitain, l'écart de prix avec la métropole est proche de celui mesuré aux Antilles et en Guyane (entre 16,2 % et 17,1 % y compris les loyers) et est supérieur à celui constaté à La Réunion (10,6 %).

De manière symétrique, consommer en métropole ce qui est habituellement consommé à Mayotte coûte 2 % plus cher. Mayotte est ainsi le seul département d'outre-mer pour lequel le panier local est plus onéreux s'il est consommé en métropole. Cet écart tient notamment au fait que les produits alimentaires consommés à Mayotte coûtent le même prix lorsqu'ils sont achetés en métropole (*figure 4*). Cela s'explique par la combinaison de deux effets : les produits qui composent l'alimentation de base des mahorais (riz, volaille, bœuf ou poisson) s'avèrent plus chers lorsqu'ils sont achetés en métropole ; à l'inverse, les autres produits alimentaires y sont moins chers.

Dans les autres DOM, les produits alimentaires locaux coûtent entre 16,6 % et 22,6 % moins cher lorsqu'ils sont achetés en métropole.

2 Le panier métropolitain est aussi cher à Mayotte qu'aux Antilles ou en Guyane

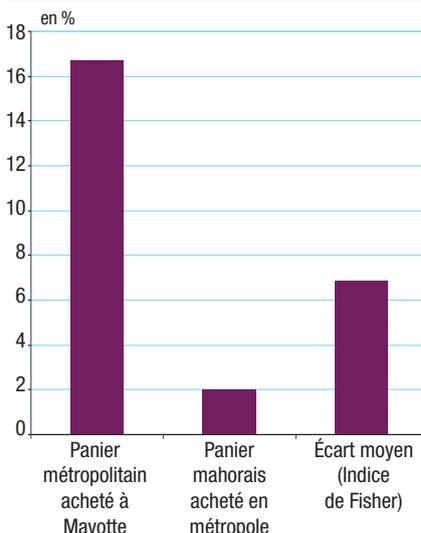
Écarts de niveaux de prix entre les DOM et la métropole en 2015

	Panier métropolitain acheté dans un DOM	Panier mahorais acheté en métropole	Écart moyen (indice de Fisher)
	en %		
Mayotte (hors loyers)	16,7	2,0	6,9
Martinique	17,1	- 7,1	12,3
Guadeloupe	17,0	- 7,5	12,5
Guyane	16,2	- 6,8	11,6
La Réunion	10,6	- 3,6	7,1

Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires (hors loyers pour Mayotte).

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015.

3 Le panier mahorais coûte plus cher en métropole



Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires (hors loyers).

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015.

Se nourrir, communiquer, se divertir et se soigner coûte plus cher qu'en métropole

La suite de l'article prend comme référence le panier métropolitain.

Les produits alimentaires et boissons non alcoolisées consommés habituellement en métropole coûtent 42 % plus chers à Mayotte, soit un écart de prix du même ordre que celui mesuré dans les autres DOM (entre 37 % à La Réunion et 48 % en Martinique). L'écart est particulièrement fort pour les boissons sans alcool (+ 73 %).

Les boissons alcoolisées ou le tabac coûtent également plus cher qu'en métropole (+ 64 %), en particulier les boissons alcoolisées qui sont deux fois plus chères à Mayotte.

Les biens et services de communications coûtent 35 % plus cher qu'en France métropolitaine. Ce secteur s'est fortement développé ces dernières années à Mayotte. Entre 2005 et 2011, la dépense de commu-

nications des ménages a été multipliée par quatre et atteint 59 euros par mois et par ménage. Le poids des communications et services postaux dans le budget est désormais proche de La Réunion et pèse deux fois plus qu'en France métropolitaine.

L'écart de prix pour les communications s'explique essentiellement par les prix de vente des téléphones portables qui sont deux fois plus chers à Mayotte et par l'accès à internet (+ 59 %).

Les biens et services liés aux loisirs et à la culture sont également plus chers à Mayotte (+ 27 %). Dans ce poste, les biens (téléviseurs écran plat, ordinateurs portables, clé USB, etc.) sont en effet nettement plus chers qu'en métropole tandis que les services (discothèque, cinéma, etc.) sont moins onéreux à Mayotte.

L'ameublement, l'électroménager et l'entretien courant de la maison sont plus coûteux qu'en métropole (+ 25 %). La comparaison pour ce poste se limite à quelques produits car leurs caractéristiques sont encore souvent très différentes de celles de métropole. C'est particulièrement le cas pour les meubles qui, à Mayotte, proviennent principalement d'Asie.

Avec un écart de 12 % par rapport à la métropole, se soigner coûte plus cher à Mayotte que ce soit en service de santé, en médicaments ou en appareils et matériels thérapeutiques (prix bruts avant remboursement par la Sécurité sociale et les complémentaires santé). C'est également le cas dans les autres DOM en raison de majorations spécifiques aux départements ultramarins. Cette différence est particulièrement marquée pour les produits pharmaceutiques dont le coût est supérieur de 38 % à Mayotte.

Les prix mesurés pour la restauration sont aussi plus élevés qu'en métropole (+ 9 %). En fort développement sur les dernières années, les dépenses de restauration pèsent de plus en plus dans le budget des Mahorais (5 % en 2011 contre 1 % en 2005).

Un coût du transport identique à la métropole et des services moins chers

À Mayotte, le coût du transport est proche de la métropole (+ 1 %). En l'absence de transports en commun comparables, ce poste de consommation est essentiellement représenté par l'automobile (achat et entretien).

Acheter une voiture coûte 25 % plus cher à Mayotte. Les pièces détachées sont également plus onéreuses, notamment pour les modèles haut de gamme. Par contre, entretenir sa voiture coûte moins cher et compense ces écarts de prix. Les services liés à l'entretien du véhicule sont en effet meilleur marché à Mayotte. Les carburants ont également un coût légèrement inférieur à la métropole (- 3 %).

La réparation, les travaux et les charges liées au logement coûtent 9 % moins cher à Mayotte. L'eau et l'électricité sont en effet meilleur marché.

Les « autres biens et services », dont « habillement-chaussures » coûtent 4 % plus cher à Mayotte. Mais, parmi eux, cer-

4 Les produits alimentaires du panier métropolitain coûtent 42 % plus cher à Mayotte

Les écarts de prix selon les produits

	Panier métropolitain acheté à Mayotte	Panier mahorais acheté en métropole	Écart moyen (indice de Fisher)
en %			
Ensemble	16,7	2,0	6,9
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	42,2	0,0	19,2
Boissons alcoolisées et tabac	63,6	-27,6	50,4
Réparation, matériaux pour travaux et charges du logement	-9,4	22,6	-14,0
Ameublement, électroménager, entretien de la maison	24,8	-15,6	21,6
Santé	11,6	-15,6	15,0
Transports	1,1	14,9	-6,2
Communications	35,3	-15,7	26,7
Loisirs et culture	26,7	3,0	10,9
Restaurants	8,7	-8,2	8,8
Autres biens et services (dont habillement-chaussures)	3,9	11,5	-3,5

Lecture : les consommations de produits alimentaires du panier métropolitain sont 42,2 % plus chères achetées à Mayotte. Les consommations de produits alimentaires du panier mahorais sont au même prix achetées en métropole. En moyenne, l'écart de prix est alors de 19,2 % entre Mayotte et la métropole pour les produits alimentaires.

Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires (hors loyers).

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015.

tains services comme la garde d'enfant (crèches principalement) sont moins chers qu'en métropole. Les tarifs bancaires sont également meilleur marché à Mayotte. Les tarifs pratiqués par les banques présentes

dans le département se sont alignés sur ceux de métropole. L'offre bancaire est par ailleurs moins diversifiée avec notamment l'absence de banques destinées à des clients plus aisés. ■

Méthode

Comme pour le calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA), la comparaison s'effectue sur les prix d'un ensemble commun de biens et de services représentatifs de la consommation des ménages sur chacun des territoires comparés. Plus cet ensemble est représentatif de toute la consommation de ces territoires, meilleure est la qualité de la comparaison. La comparaison est ainsi facilitée quand les habitudes de consommation des ménages de ces territoires sont proches. Or, entre la métropole et Mayotte, les structures de consommation sont différentes. Notamment, les dépenses de consommation alimentaire pèsent pour 25 % dans le budget des ménages à Mayotte contre 16 % en métropole. L'offre de produits diffère également entre ces deux territoires en matière de modèles, de marques et de distributeurs sur une partie de la consommation, notamment sur les meubles et l'habillement.

L'offre privilégie souvent des produits considérés comme bas de gamme en lien avec le pouvoir d'achat de la population mahoraise. Par ailleurs, certains postes de consommation n'ont pu être comparés (loyers, services de taxis, d'employés de maison et de dentistes). La comparaison entre Mayotte et la métropole porte ainsi

sur une part de la consommation plus restreinte que dans les autres DOM (75 % contre 90 %).

L'analyse des résultats conduit à la production de deux indices de rapport de prix :

- un indice A (Mayotte/France métropolitaine) qui mesure la variation du budget d'un ménage métropolitain s'installant à Mayotte tout en conservant ses habitudes de consommation (le panier métropolitain)
- un indice B (France métropolitaine/Mayotte) qui mesure la variation du budget d'un ménage mahorais s'installant en métropole tout en conservant ses habitudes de consommation (le panier mahorais)

Les indices A et B ne sont pas inverses l'un de l'autre puisqu'ils résultent de l'agrégation de plusieurs familles de produits, qui plus est, avec des pondérations différentes.

Ces indices mesurent deux situations extrêmes puisqu'en réalité, les ménages métropolitain et mahorais, en s'installant dans un nouveau territoire, modifient leurs habitudes de consommation en fonction des prix des biens et services disponibles sur ce territoire. Pour rendre compte de ces phénomènes d'adaptation, il est

d'usage en matière de comparaison internationale de prix, de calculer un indice, dit de Fisher, correspondant, dans le cas de la comparaison Mayotte / France métropolitaine, à une moyenne géométrique de A et de l'inverse de B, soit $A' = \sqrt{A/B}$. Ainsi pour Mayotte et pour l'ensemble de la consommation, on a un indice A = 1,167 (soit un écart de + 16,7 %), un indice B = 1,020 (soit un écart de + 2,0 %) et un indice A' = 1,069 (soit un écart de + 6,9 %).

La perception de chacun peut être différente de l'écart mesuré. En effet, la consommation de chaque individu varie selon sa catégorie sociale, son âge, sa composition familiale, ses revenus. De fait, à chaque situation correspond une perception de l'écart des prix avec la métropole qui lui est propre. En particulier, l'enquête Budget de famille de 2011 montre une structure de consommation nettement différenciée pour les ménages les plus riches, dont la part consacrée à l'alimentaire, notamment au riz, à la volaille et au bœuf, est moins importante.

Par ailleurs, ce ressenti peut être influencé par les achats fréquents et / ou récents comme les produits alimentaires par exemple, achats qui marquent davantage la mémoire.

Source

Les données sont issues de l'enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation entre territoires français, réalisée par l'Insee en mars 2015 en métropole et dans les cinq DOM. Pour permettre une comparaison régulière, cette enquête a lieu tous les 5 ans. Mayotte s'inscrit pour la première fois dans ce dispositif. L'opération a bénéficié du soutien financier d'Eurostat et de la délégation générale à l'outre-mer.

L'étude a pour objet de comparer les prix entre la France métropolitaine et chacun des DOM. Cette comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés. Certains produits peu ou pas consommés outre-mer ne sont pas pris en compte tels que le fioul domestique, le gaz de ville ou les transports ferroviaires.

Les prix relevés sont ceux affichés dans les points de vente, hors soldes et promotions. Lorsque pour certains biens et services, la consommation effective des ménages leur est partiellement remboursée sous forme de prestations sociales ou d'assurances (soins médicaux, produits pharmaceutiques,

loyers subventionnés, etc.), on considère le prix brut avant remboursement.

Plus de 90 000 relevés de prix ont été effectués en métropole et 4 000 à Mayotte. Par ailleurs, des tarifs ont été collectés directement auprès d'organismes privés ou publics. Comme pour le calcul des parités de pouvoir d'achat entre pays, le principe est de comparer, entre la métropole et Mayotte, les prix d'un ensemble représentatif de produits (biens et services) identiques ou du moins, aussi proches que possible d'un territoire à l'autre. Les biens et services retenus résultent donc d'un compromis entre homogénéité (afin d'assurer la comparabilité entre territoires) et représentativité (afin de retenir les produits les plus consommés). L'enquête Budget de famille permet ensuite de calculer leur poids, ainsi que celui de chaque secteur dans la dépense de consommation totale.

Environ 400 familles de biens et services ont été relevées : « Lait UHT demi-écrémé » (conditionnement et volume précisés), « Heure de mécanique automobile » (heure de main-d'œuvre TTC), etc. Dans la recherche du produit, la marque est en général absente. Par exemple, dans le cas du Lait UHT demi-écrémé, les enquêteurs vont rele-

ver le lait le plus consommé localement, c'est-à-dire le plus présent en rayon ; ce ne sera pas forcément la même marque d'un point de vente à l'autre ou d'un territoire à l'autre. Les seules exceptions concernent les produits technologiques (tablettes numériques par exemple), et les automobiles pour lesquelles les comparaisons portent sur des marques, modèles et options spécifiés. Pour l'habillement ou les appareils ménagers, la marque permet de distinguer des gammes de produits (haute, moyenne et basse) qui sont comparées entre elles.

L'objectif est de représenter la réalité des achats des Mahorais en enquêtant les commerces dans lesquels ils sont habituellement réalisés. La zone de collecte concerne l'ensemble du territoire de Mayotte. La collecte a été réalisée dans toutes les formes de vente (grande distribution, supérettes, marchés, magasins traditionnels, magasins spécialisés, etc.) en dehors de l'offre proposée par internet. Enfin, la sélection des produits a été réalisée indépendamment de leur appartenance à la liste des produits suivis par le dispositif de modération des prix « bouclier qualité-prix », mis en place dans les DOM.

Insee - Service régional de Mayotte

Pôle d'affaires Kawéni ; Z.I. Kawéni
BP 1362
97600 Mamoudzou

Directrice de la publication :

Valérie Roux

Rédactrice en chef :

Julie Boé

Maquettage :

Graphica

ISSN : 2275-4555 (version imprimée)

ISSN : 2417-0860 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Jaluzot L., Malaval F., Rateau G., « En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », *Insee Première n° 1589*, avril 2016
- Fagnot O., Paillolle P. « En 2015, à La Réunion les prix sont plus élevés de 7,1 % qu'en France métropolitaine », *Insee Analyses Réunion n° 14*, avril 2016
- Berthier J-P., Lhéritier J-L., Petit G., « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010 », *Insee Première n° 1304*, juillet 2010
- Fagnot O., « Comparaison spatiale des prix : un écart important sur l'alimentaire », *Économie de La Réunion n° 137*, décembre 2010
- Berger E., « Les parités de pouvoir d'achat (PPA) », *Notes méthodologiques de la base 2010 du système français de comptabilité nationale n° 5*, Insee, juillet 2015.